

OUAGAW 2506

Doc 174



VIIIème SEMINAIRE D'ECONOMIE
ET DE SOCIOLOGIE RURALES
MESRU-CIRAD
MONTPELLIER 14-18^e septembre 1987

UNE ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DANS
LE CADRE D'UNE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE
SUR L'ARIDITE EN 1978
LA MARE D'OURSI (OUDALAN) - BURKINA FASO

François SODTER
Chargé de recherche
ORSTOM

Fonds Documentaire ORSTOM



010009513

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B*9513 Ex: 1

1. LES ENQUETES

La recherche pluridisciplinaire sur la lutte contre l'aridité dans l'Oudalan, menée à partir de 1977 a d'abord été centrée sur les sciences de la nature ; essentiellement hydrologie et agronomie. Ce n'est qu'ultérieurement que des recherches en sciences sociales y ont été associées sans qu'il existât un projet commun et global. La recherche démographique prévue avait pour objectif d'établir des "observatoires permanents" permettant de mesurer les effets démographiques d'une période de sécheresse en milieu soudano-sahélien et de servir d'alerte en cas d'apparition d'une nouvelle crise grâce à une mesure fine des différents phénomènes : mortalité, natalité, fécondité, mobilité.

Chargé de la réalisation de l'enquête, il m'est rapidement apparu que cet objectif ne pouvait être atteint en raison des caractéristiques des populations à étudier, du milieu physique et du budget alloué.

Les enquêtes démographiques de populations nomades, telles celles de l'Oudalan, étaient rares en raison de leur coût et de leurs difficultés d'exécution, d'où une absence d'unité dans les méthodologies d'enquêtes qui restaient expérimentales. Ces enquêtes étaient essentiellement des opérations légères de type recensement.

Il a donc été décidé de réaliser deux opérations emboîtées qui permettent de répondre au mieux aux objectifs : un inventaire des "faits d'occupation humaine" qui donnerait entre autre le nombre d'unités d'habitat et une enquête démographique de faisabilité testant un certain nombre de questionnaires et permettant d'estimer la population d'une unité d'habitat.

2. DES POPULATIONS D'ELEVEURS. LA CONTRAINTE DE LA MOBILITE.

La zone d'étude retenue se situait dans l'extrême nord du Burkina Faso et recouvrait trois des huit zones d'endronomie pastorales identifiées par H. BARRAL dans la circonscription de l'Oudalan.

Le concept de zone d'endronomie pastorale a été défini par H. BARRAL(1) comme "un espace exploité selon un cycle annuel à partir d'un nombre variable de points d'eau pérennes par différents groupes d'éleveurs, sédentaires ou nomades, utilisateurs habituels de ces points d'eau en saison sèche et ayant adopté empiriquement les mêmes aires et le même calendrier de transhumances".

La zone d'étude était centrée sur une marre pérenne, la mare d'Oursi, qui est le point d'abreuvement principal du bétail de la zone au coeur de la saison sèche, point autour duquel s'articulent les mouvements de la population, les autres points d'abreuvement étant les mares de Ganadaori, de Tin Aidjar et de Yomboli avant

(1) BARRAL H., 1977, Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral. Travaux et document de l'ORSTOM n° 77, Paris, 207 p.

leur assèchement, puis les puits creusés dans les mares asséchées et dans le fond des marigots ainsi que les quelques puits bétonnés et les quelques pompes installées par l'administration ou les organisations d'aide.

La zone comprend quelques villages de sédentaires dont celui d'Oursi, situé sur le bord nord de la mare, mais la majeure partie de la population est constituée de nomades qui se déplacent selon les saisons en fonction de l'état des pâturages, des points d'abreuvement et des travaux agricoles car la plupart associent à l'élevage la culture du mil.

Le problème de la mobilité était accentué par le fait que ce n'est pas seulement un déplacement de l'unité domestique mais qu'elle se dissocie ou se réagrège selon les activités et la répartition de ces activités entre les sexes et entre les groupes d'âge.

Une courte mission exploratoire sur le terrain et la documentation anthropologique disponible avaient permis de dégager un certain nombre de sources possibles de difficultés :

- la méfiance des populations à l'égard des interventions de l'administration à laquelle elle avait tendance à associer les équipes de recherches. La peur que les résultats de ces enquêtes n'amènent une perte de liberté dans leur mode de vie,
- la dispersion de l'habitat, difficulté directe par la multiplication des déplacements mais aussi frein à la diffusion de l'information sur l'enquête, ses buts, son "innocence",
- l'absence d'un système hiérarchique qui aurait permis de diffuser cette information.

3. LES METHODES D'ENQUETE

3.1 L'INVENTAIRE DES FAITS D'OCCUPATION HUMAINE

Cet inventaire a été mené par trois chercheurs, M. LANGLOIS, économiste, P. MILLEVILLE, agro-économique, et moi-même selon une méthodologie commune de la mi-avril à la mi-juillet 1978.

3.1.1 LA TECHNIQUE D'ENQUETE

Il s'agissait pour chaque chercheur de parcourir, en véhicule tout terrain et accompagné d'un interprète, l'intégralité du secteur qui lui était attribué en notant toutes les observations sur un carnet d'enquête et en repérant les points d'observation sur un document cartographique.

Ce document cartographique consistait en un photo-plan au 1:50 000ème réalisé à partir de photographies aériennes faites en 1974 et en un calque carroyé. Chaque carré de 2 cm de ce calque, représentant 1 km², était identifié selon un axe N-S par une lettre, majuscule ou minuscule, et selon un axe E-O par un nombre de 1 à 53.

Chaque point d'observation était noté sur un calque et identifié par le carré à l'intérieur duquel il se trouvait et par le numéro de l'observation à l'intérieur du carré. Le parcours effectué était également noté sur le calque.

Le repérage sur le terrain s'est fait grâce aux jeux de photographies aériennes de 1974 et 1955.

Lorsque ni le relief, ni la végétation ne permettaient le repérage, on a eu recours à des visées à la boussole sur les quelques reliefs notables de la région.

La distance entre chaque passage d'observation a été très variable, si dans les grands glacis des passages à 1 km de distance étaient suffisants et permettaient de repérer tous les habitats, dès que la végétation était plus dense, en particulier le long des marigots, des passages beaucoup plus rapprochés, parfois tous les 100 ou 200 mètres, étaient nécessaires pour identifier les huttes de paille se distinguant à peine de la végétation desséchée les environnant.

3.1.2 LA PERIODE D'ENQUETE

L'inventaire a été réalisé au cours de la seconde partie de la saison sèche, à un moment où l'habitat est le plus concentré et où la mobilité de la population est la plus faible afin d'éviter le plus possible les omissions de cases isolées et donc plus difficilement repérables et les doubles comptes qu'auraient entraînés des changements de campement au cours de la période d'enquête.

Le choix de cette saison permettait également de pouvoir explorer toute la zone alors que dès les premières pluies, et pendant tout la saison des pluies certains endroits n'auraient plus été accessibles même avec des véhicules tout-terrain.

3.1.3 LES TYPES D'OBSERVATION

. LA TOPONYMIE

Il était nécessaire pour pouvoir localiser les déplacements des éleveurs lors des enquêtes ultérieures de recueillir une toponymie fine. Cette toponymie a été relevée en tamachek, fulfulde et songhaï. Les limites toponymiques ont été définies dans la mesure du possible ainsi que la signification.

. L'HABITAT

C'était l'objet majeur de l'enquête. Tout lieu d'habitation, case en banco, tente, hutte ou même abri temporaire, ou groupement de ceux-ci, occupés ou inoccupés a été situé sur le photo plan.

Pour chaque point d'observation il a été noté :

- le nombre d'habitations selon leur type et leur état : occupés ou inoccupés,
- l'appartenance ethnique, tribale et de classe sociale des habitants,
- le nom du chef dont les habitants dépendaient,

- la qualité de la résidence actuelle : de saison sèche ou hivernage, le lieu de résidence lors de l'hivernage précédent et les principaux mouvements depuis cet hivernage, ;
- la distance des terrains de culture du lieu actuel d'habitat,
- le lieu d'abreuvement du bétail en saison sèche et la fréquence de l'abreuvement,
- le marché habituellement fréquenté.

Dans le cas d'habitats inoccupés les informations sur l'appartenance ethnique de leur propriétaire et sur le lieu de résidence actuel de ceux-ci ont été recueillies dans la mesure du possible auprès de personnes interrogés dans le voisinage.

Les emplacements des campements entièrement déménagés, reconnaissables aux vestiges de parcs à bétail et aux concentrations de déjections animales ont également été enregistrés.

- Sites archéologiques

Les sites archéologiques et les emplacements des anciens haut-fourneaux ont été relevés et sommairement décrits. Des échantillons de surface ont été recueillis dans les sites les plus importants et remis aux archéologues travaillant au Burkina Faso.

3.2 L'ENQUETE DE FAISABILITE

Elle a été réalisée par moi-même au cours de la saison des pluies entre le 25 juin et le 29 novembre 1978.

3.2.1 L'UNITE D'ENQUETE

On a retenu comme unité d'enquête le campement, appelé tumbe wuro en fulfulde et amazar en tamachek.

Ses limites sont souvent difficiles à repérer dans un espace à l'habitat dispersé et l'on peut passer d'un campement à l'autre sans que rien n'indique ce changement.

C'est la déclaration par le propriétaire d'un habitat de son appartenance à un campement donné au moment de l'enquête qui a servi de point de référence.

3.2.2 LA DATATION DES EVENEMENTS

La précision dans la datation des événements dépend essentiellement de leur ancienneté.

Pour les événements anciens, c'est à dire ayant eu lieu plus de 3 ou 4 ans avant l'enquête il n'était possible d'avoir qu'un nombre d'années écoulées depuis l'évènement et éventuellement la saison à laquelle il s'était produit.

Les évènements récents pouvaient être datés plus précisément. L'année de l'évènement était identifiée en général en faisant préciser le nombre de Tabaski, fête musulmane importante, ayant eu lieu depuis. On pouvait connaître par ailleurs la saison et très souvent le mois du calendrier hégirien.

Un tableau de concordance a été établi entre les noms des mois du calendrier hégirien en peul et en tamachek et les noms arabes. Il était alors facile de passer du calendrier de l'Hégire au calendrier grégorien.

3.2.3 LES QUESTIONNAIRES

Sept questionnaires portant sur les principaux phénomènes démographiques ont été testés. Le premier questionnaire qui portait sur la composition du campement lors du premier passage et sur les modifications ultérieures a été très rapidement abandonné. Il est apparu dès le début de l'enquête que ce type d'informations était difficile à enregistrer sur un document formalisé en raison de leur nombre et de leur diversité. Ce questionnaire a été abandonné au profit d'un carnet de notes de terrain.

Une fois établie la liste des cases du campement l'enquête de faisabilité a été menée case par case.

- Le questionnaire : "dénombrement"

Ce questionnaire consistait en un recensement nominatif des individus vivant dans une case ou plus exactement s'y rattachant.

Pour chaque individu il était demandé, outre le nom les renseignements suivants :

- le sexe,
- la relation de parenté avec le chef de famille,
- l'appartenance ethnique,
- l'âge,
- le lieu de naissance,
- la situation matrimoniale actuelle en notant pour les hommes le nombre actuel d'épouses et pour les femmes le nombre total d'unions contractées,
- la présence au campement ou l'absence le jour de l'enquête,
- l'activité,
en fait ce renseignement n'apporte rien au niveau de ce type de questionnaire car la plupart des gens sont à la fois éleveurs et cultivateurs et une étude des parts relatives de ces deux activités supposerait une enquête spécifique.

Au recto du questionnaire "dénombrement" étaient enregistrés les derniers évènements démographiques, naissances, décès, mariages et séparation survenus depuis la Tabaski 1397 (22 novembre 1977) et ceux survenus entre la Tabaski 1396 et la Tabaski 1397 (du 31 octobre 1976 au 22 novembre 1977). Cette période de

référence est bien appréciée par la population, alors que les 12 mois précédents l'enquête généralement retenus dans les enquêtes démographiques sont très mal estimés.

Pour chaque évènement il a été noté : la date, le type d'évènement, le nom de l'individu concerné, son sexe et son âge pour les décès, mariage et divorce.

- Le questionnaire : "mobilité"

Ce questionnaire enregistrait tous les déplacements de l'individu au cours de l'année précédente en notant pour chaque lieu de résidence :

- les personnes cohabitant avec l'individu enquêté,
- les dates d'arrivée et de départ,
- la durée du séjour,
- le type d'habitat occupé,
- les raisons du mouvement.

L'enquête a montré comme nous le verrons ultérieurement les difficultés que pose ce questionnaire.

- Le questionnaire : "fécondité des femmes"

Ce questionnaire, posé en principe à toute femme en âge de procréer, consistait en un enregistrement rétrospectif de tous les enfants nés vivants que cette femme a mis au monde.

Dans certains cas des morts nés ou de fausses couches ont été enregistrés mais l'enquête n'a pas tenté de les obtenir systématiquement.

Pour chaque enfant il était relevé :

- le rang de naissance,
- le nom,
- le sexe,
- la date de naissance ou le plus souvent le nombre d'années écoulées depuis la naissance,
- le nom du père,
- le devenir de l'enfant lors de l'enquête : vivant ou décédé,
- en cas de décès l'âge au décès.

- Le questionnaire : "dernière naissance"

Portant sur la dernière naissance d'une femme si elle était intervenue dans les cinq ans précédents l'enquête le questionnaire relevait :

- rang de naissance,
- type de naissance : simple ou gémellaire,
- nom de l'enfant,
- sexe,
- date de naissance,
- devenir de l'enfant : survie ou décès,
- pour les enfants vivants lors de l'enquête :
 - alimentation actuelle
 - date de sevrage si l'enfant est sevré
- pour les enfants décédés
 - date du décès
 - âge au décès
 - l'enfant était-il sevré lors du décès
 - date du sevrage
 - cause du décès
- grossesses ultérieures à cette naissance vivante
 - durée
- devenir de la grossesse : fausse-couche ou grossesse en cours.

- Le questionnaire : "nuptialité - fécondité des hommes"

Ce questionnaire reprenait, pour tout homme marié ou ayant été marié, l'ensemble des unions contractées et les enfants nés de ces unions.

Pour chaque union, en commençant par la première, les renseignements suivants ont été demandés :

- nom de l'épouse,
- devenir de l'union : en cours ou rompue, dans ce cas, type de rupture,
- durée de l'union,
- nombre d'enfants nés de l'union, encore vivants lors de l'enquête et décédés, selon le sexe.

- Le questionnaire : "migration"

Posé uniquement aux hommes ce questionnaire était destiné à l'étude des migrations de travail. N'ont été pris en compte que les mouvements hors de la zone d'étude et n'étant pas liés aux activités pastorales.

Les migrations sont enregistrées successivement à partir de la plus ancienne en notant :

- le rang de la migration,
- le nombre d'années écoulées depuis le départ en migration,
- la date de départ,

- la situation matrimoniale du migrant lors du départ,
- les personnes accompagnant le migrant dans sa migration,
- les moyens de transport utilisés pour partir,
- le lieu de migration,
- la qualification de ce lieu : urbain ou rural,
- la durée du séjour,
- l'emploi (ou les emplois) occupés,
- le nombre d'années écoulées depuis le retour de migration,
- la date de retour,
- la situation matrimoniale lors du retour,
- les personnes accompagnant le migrant lors du retour,
- les moyens de transport utilisés.

4. LES RESULTATS

Une estimation de la population de la zone d'étude a été faite en croisant les informations recueillies par l'inventaire qui fournissait le nombre d'unités d'habitat pour chaque groupe ethnique et pour chaque classe à l'intérieur de ceux-ci et par le questionnaire "dénombrement" qui a permis de connaître la population moyenne pour chaque unité d'habitat.

La population de la zone de la Mare d'Oursi, l'agglomération située à son extrême sud étant exclue, a ainsi pu être fixée à la fin de la saison sèche 1978 à 17 309 personnes soit une densité de près de 14 habitants par km².

Il n'a guère été possible d'exploiter les résultats de l'enquête de faisabilité, les effectifs totaux, 489 individus recensé en plus de deux mois de terrain, ne permettant qu'une analyse très sommaire.

5. LES PROBLEMES POSES PAR UNE ENQUETE EN MILIEU NOMADE

L'inventaire n'a pas posé de problème particulier. Il semble cependant nécessaire lorsqu'une opération de ce type est menée en collaboration par plusieurs chercheurs sur la base d'un questionnaire commun de prévoir régulièrement des réunions de concertation afin d'éviter la dérive bien naturelle qui entraîne chacun à privilégier ce qui est son propre domaine d'étude.

L'enquête démographique de faisabilité a confirmé la difficulté à mener une enquête démographique fine, nécessitant un nombre élevé d'enquêtes en milieu nomade. L'obstacle majeur à de telles enquêtes est leur coût.

L'enquête de faisabilité sur la Mare d'Oursi a été réalisée par le chercheur accompagné d'un interprète entre le 25 juin et le 29 novembre 1978 avec un nombre total de 69 jours de présence sur le terrain. Au cours de ces plus de deux mois de terrain il n'a pu être recensé que 125 habitations comptant 489 individus soit en moyenne 7 individus par jour de présence, ce qui est très peu.

Une partie de cette faible rentabilité peut être attribuée à la saison, celle des pluies, pendant laquelle s'est passée l'enquête. En cas de fortes précipitations il était exclu de sortir même en véhicule tout terrain à l'exclusion de quelques itinéraires bien balisés mais eux-même non sans risques.

Par ailleurs une partie importante du temps de travail a dû être consacré à informer la population des objectifs de l'enquête, de son intérêt, (pour qui ?), de l'absence de risque à y répondre pour les intéressés. La dispersion, l'absence de système hiérarchique a nécessité que ce travail soit accompli non seulement au niveau de chaque campement, mais à celui de chaque quartier de campement et souvent pour chaque case. Cet effort d'information a connu des échecs et certains campements ont totalement refusé de répondre aux questionnaires.

Même en l'absence de refus complet, une attitude très fréquente a été d'essayer d'esquiver l'enquête en invoquant l'absence d'une personne responsable sans laquelle on ne se sent pas autorisé à répondre, l'urgence d'une activité pastorale ou agricole, en fixant un rendez-vous ultérieur, d'où un travail de fourmi et de nombreuses allées-venues pour arriver à enquêter tous les habitants d'une case, toutes les cases d'un campement.

L'enquête de faisabilité a néanmoins permis de tester les questionnaires et de répondre à un certain nombre d'interrogations.

- L'interdit sur le nom

L'interdit sur le nom était en général respecté mais il a pu dans la plupart des cas être contourné en interrogeant un membre de l'assistance non touché par l'interdit, les entretiens se déroulant presque toujours en public.

- Le choix de l'unité d'enquête

Enregistrer les individus à partir de l'habitat a entraîné un risque de sous-enregistrement en particulier des jeunes hommes célibataires qui ne sont pas rattachés à une unité d'habitat unique et dorment souvent à la belle étoile.

Néanmoins ce sous-enregistrement semble moindre que celui qui résulte du choix de l'unité d'alimentation, la cuisine, comme unité d'enquête. Dans ce cas ce sont les enfants que l'on risque d'omettre.

- Le questionnaire "dénombrement"

Il n'a pas soulevé de problème particulier lors de l'enquête.

- Le questionnaire "mobilité"

Ce questionnaire semble difficilement utilisable pour une enquête massive. Il demande trop de temps et trop de contrôles pour être rempli. Il y a en effet souvent confusion entre les déplacements de la case, donc de la femme puisqu'elle est la propriétaire, et ceux des autres individus.

- Le questionnaire "fécondité des femmes"

Alors que ce questionnaire devait être posé aux femmes, ce sont très souvent leurs maris qui ont répondu et se sont opposés à ce qu'elles soient interrogées. Cela a entraîné une moindre qualité de l'information sur les enfants issus des unions antérieures.

- Le questionnaire "dernière naissance"

Le fait que ce soit le mari qui réponde présentait moins d'inconvénient que pour le questionnaire précédent car il était en général le père ou du moins l'enfant étant jeune vivait avec la mère dans l'unité enquêtée.

- Le questionnaire "nuptialité - fécondité des hommes"

Ce questionnaire peut être plus détaillé et reprendre comme cela a été fait pour les femmes la liste nominative des enfants nés de chaque union car dans la pratique les hommes interrogés ne pouvaient donner directement le nombre total d'enfants nés de chaque union et en reconstituaient d'abord la liste en énonçant les noms.

- Le questionnaire "migration"

S'adressant à des populations qui lorsqu'elles effectuent des migrations de travail le font pour des courtes durées, 3 et 4 mois en moyenne, et souvent annuellement ce questionnaire était trop ambitieux. Il semble préférable de ne s'intéresser qu'à la dernière migration.

CONCLUSION

L'analyse des informations recueillies par ces questionnaires ainsi que la connaissance empirique des populations acquise lors des deux enquêtes nous amènent à considérer que mener une enquête purement démographique sur de telles populations serait irréalisable en raison du coût financier et des moyens à mettre en oeuvre. Par contre il serait possible d'avoir une connaissance plus fine de la démographie que celle obtenue par des enquêtes de type recensement en faisant passer des questionnaires démographiques au cours d'autres enquêtes de sciences humaines, économiques ou agro-économiques, ethnologiques ou géographiques. Ces enquêtes nécessitent en général des temps d'observation beaucoup plus grands qu'en démographie et la phase d'approche des populations ne représente qu'une part relativement faible de l'ensemble du travail. Une partie de l'information nécessaire au démographe, le dénombrement, y est en général rassemblée de toute façon et une mise en forme des questionnaires suffit. Pour les questionnaires plus spécifiquement démographiques le temps nécessaire pour les poser reste relativement faible et n'alourdit pas exagérément le travail de l'enquêteur.